



Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États financiers semestriels
Pour la période close le 30 juin 2026

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

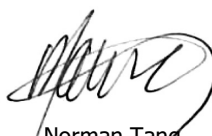
Les états financiers semestriels ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers semestriels.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers semestriels ont été établis selon les normes IFRS de comptabilité et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers semestriels.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers semestriels du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer l'auditeur indépendant. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers semestriels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 18 août 2026



Norman Tang
Chef des finances
Le 18 août 2026

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

Gestion de patrimoine EdgePoint inc., gestionnaire du Fonds, nomme les auditeurs indépendants pour qu'ils procèdent à l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas examiné les états financiers semestriels, un avis visant à communiquer cette information doit être joint.

L'auditeur indépendant du Fonds n'a pas effectué d'examen des présents états financiers semestriels conformément aux normes établies par les comptables professionnels agréés du Canada.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

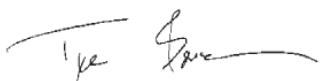
États de la situation financière (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025

	30 juin 2026	31 décembre 2025 (audité)
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	1 632 420 \$	1 300 631 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 116	303 140
Intérêts et autres débiteurs	12 687	10 859
Montants à recevoir pour les parts souscrites	3 851	1 793
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	310	2 078
Montants à recevoir pour les titres vendus	—	209
Total des actifs	1 707 384 \$	1 618 710 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les parts rachetées	3 514 \$	1 211 \$
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	2 549	183
Montants à payer pour les titres achetés	2 324	234
Charges à payer	—	1 116
Total des passifs	8 387 \$	2 744 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 698 997 \$	1 615 966 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	238 749 \$	237 943 \$
Série A(N)	145 273	148 779
Série F	873 124	841 716
Série F(N)	409 425	366 871
Série I	32 426	20 657
Nombre de parts en circulation (note 4)		
Série A	25 156 312	25 074 803
Série A(N)	15 307 212	15 678 775
Série F	91 878 282	88 584 821
Série F(N)	43 083 280	38 609 463
Série I	3 409 967	2 172 358
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,49 \$	9,49 \$
Série A(N)	9,49	9,49
Série F	9,50	9,50
Série F(N)	9,50	9,50
Série I	9,51	9,51

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



Tye Bousada, administrateur



Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

*États du résultat global (non audité)
(en milliers, sauf les montants par part)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025*

	2026	2025
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	31 694 \$	26 358 \$
Produits tirés du prêt de titres (note 11)	—	5
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	410	(1 853)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	288	4 946
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	(3 422)	1 080
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	3 007	(5 689)
Total des produits	31 977 \$	24 847 \$
Charges		
Frais de gestion (note 5)	4 819 \$	3 882 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	566	450
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 5)	340	167
Droits de dépôt	40	84
Honoraires d'audit	26	27
Frais de comptabilité	23	23
Droits de garde	21	15
Communications aux porteurs de parts	7	7
Honoraires du comité d'examen indépendant	2	—
Frais juridiques	—	—
Coûts d'opérations	—	—
Total des charges	5 844 \$	4 655 \$
Remises sur frais de gestion (note 5)	(23)	(3)
Charges nettes	5 821 \$	4 652 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 156 \$	20 195 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (en milliers, sauf les nombres de parts)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 615 966 \$	1 228 725 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 156	20 195
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	275 074	319 091
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	20 958	17 711
Rachat de parts rachetables	(213 411)	(133 355)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(25 746)	(21 511)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	83 031	202 131
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 698 997 \$	1 430 856 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers)
Périodes closes les 30 juin 2026 et 2025

	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 156 \$	20 195 \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(410)	1 853
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements	3 134	(4 946)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	3 422	(1 080)
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(3 007)	5 689
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	(1 828)	(769)
Augmentation (diminution) des charges à payer	(1 116)	–
Achats de placements	(578 978)	(441 961)
Produit de la vente de placements	253 495	358 454
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	(3 422)	1 080
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(178 067) \$	(246 856) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(4 788) \$	(3 800) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	273 016	314 315
Montant versé au rachat de parts rachetables	(211 108)	(133 237)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	57 120 \$	177 278 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(245 434) \$	115 793 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	410	(1 853)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	303 140	134 620
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	58 116 \$	248 560 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	23 179 \$	38 923 \$
Placements à court terme	34 937	209 637
	58 116 \$	248 560 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	29 866 \$	25 589 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres à revenu fixe				
Obligations de grande qualité				
37 935	The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	37 309 \$	37 988 \$	2,24 %
35 112	Nestle Holdings Inc., remboursable, 2,192 %, 26 janvier 2029	33 404	34 260	2,02 %
26 801	Constellation Software Inc., série 1, remboursable, 7,848 %, 31 mars 2040	34 832	33 233	1,96 %
32 213	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 2,540 %, 28 février 2028	31 848	31 890	1,88 %
31 800	Intact Corporation financière, remboursable, 2,179 %, 18 mai 2028	31 360	31 272	1,84 %
30 500	Verizon Communications Inc., remboursable, 2,500 %, 16 mai 2030	29 376	29 288	1,72 %
28 750	McDonald's Corporation, remboursable, 4,107 %, 21 août 2032	28 744	29 100	1,71 %
26 800	Banque de Montréal, 3,190 %, 1 ^{er} mars 2028	26 906	26 877	1,58 %
26 000	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, remboursable, 3,500 %, 10 juin 2030	25 952	26 049	1,53 %
25 900	La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2 février 2028	25 857	25 932	1,53 %
25 485	Société en commandite Holding FPI Granite, série 4, remboursable, 3,062 %, 4 juin 2027	25 573	25 486	1,50 %
24 200	Hydro One Inc., série 64, remboursable, 3,900 %, 21 novembre 2033	24 104	24 335	1,43 %
23 775	Gibson Energy Inc., remboursable, 2,850 %, 14 juillet 2027	23 716	23 704	1,40 %
21 400	La Compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique, remboursable, 4,000 %, 13 juin 2032	21 393	21 612	1,27 %
20 925	Alimentation Couche-Tard Inc., remboursable, 3,864 %, 26 septembre 2032	20 678	20 805	1,22 %
20 000	Mondelez International Inc., remboursable, 4,625 %, 3 juillet 2031	20 030	20 762	1,22 %
20 101	Stantec Inc., remboursable, 4,374 %, 10 juin 2032	20 124	20 314	1,20 %
20 000	Boyd Group Inc., remboursable, 5,750 %, 4 septembre 2033	20 000	20 263	1,19 %
20 000	Bell Canada, série M-64, remboursable, 3,650 %, 14 août 2029	19 978	20 053	1,18 %
20 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, remboursable, 3,410 %, 9 octobre 2029	20 077	19 903	1,17 %
19 950	Glencore Finance (Canada) Limited, remboursable, 4,045 %, 10 octobre 2032	19 877	19 882	1,17 %
19 500	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, série P, remboursable, 2,848 %, 21 mai 2027	19 530	19 478	1,15 %
18 000	CAE Inc., remboursable, 5,541 %, 12 juin 2028	18 277	18 649	1,10 %
18 800	Bruce Power Limited Partnership, série 21-1, remboursable, 2,680 %, 21 décembre 2028	18 376	18 496	1,09 %
18 000	Amazon.com Inc., remboursable, 3,700 %, 12 juin 2031	17 989	18 108	1,07 %
17 750	Alphabet Inc., remboursable, 4,000 %, 15 mai 2033	17 719	18 006	1,06 %
18 000	Tourmaline Oil Corporation, série 1, remboursable, 2,077 %, 25 janvier 2028	17 638	17 708	1,04 %
17 400	Bell Canada, remboursable, 4,400 %, 30 mars 2033	17 344	17 634	1,04 %
18 050	CGI Inc., remboursable, 2,100 %, 18 septembre 2028	17 580	17 564	1,03 %
12 000	HEICO Corporation, 5,250 %, 1 ^{er} août 2028	15 987	17 209	1,01 %
16 900	Hydro One Inc., remboursable, 3,940 %, 25 août 2032	16 887	17 135	1,01 %
17 000	Société en commandite Holding FPI Granite, remboursable, 3,999 %, 4 octobre 2029	17 281	17 134	1,01 %
17 000	Amazon.com Inc., 3,400 %, 12 juin 2029	16 989	17 063	1,00 %
16 000	Original Wempi Inc., série B1, remboursable, 7,791 %, 4 octobre 2027	16 000	16 692	0,98 %
16 145	Dollarama Inc., remboursable, 1,871 %, 8 juillet 2026	15 832	16 144	0,95 %
16 000	Enbridge Inc., remboursable, 3,570 %, 26 février 2031	15 981	15 892	0,94 %
15 000	Industries Toromont Limitée, remboursable, 3,760 %, 28 mars 2030	15 000	15 068	0,89 %
14 300	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, série D, remboursable, 2,539 %, 7 décembre 2026	14 252	14 279	0,84 %
13 440	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 4,230 %, 14 juin 2029	13 516	13 690	0,81 %
13 500	Bell Canada, remboursable, 2,900 %, 12 août 2026	13 593	13 501	0,80 %
13 132	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 2,408 %, 19 avril 2028	12 960	12 940	0,76 %
12 500	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,362 %, 22 novembre 2029	12 500	12 767	0,75 %
12 000	Corporation internationale d'avitaillement de Montréal, remboursable, 3,709 %, 10 avril 2031	12 000	12 104	0,71 %
11 500	Alphabet Inc., remboursable, 3,650 %, 15 mai 2031	11 435	11 600	0,68 %
11 000	Société en commandite Holding FPI Granite, série 6, remboursable, 2,194 %, 30 août 2028	10 714	10 739	0,63 %
9 500	Tenaz Energy Company, 12,000 %, 14 novembre 2029	9 836	10 493	0,62 %
10 250	ARC Resources Limited, série 5, 3,349 %, 25 février 2029	10 250	10 258	0,60 %
10 000	AtkinsRealis Group Inc., série 10, remboursable, 4,756 %, 15 mars 2033	10 000	10 224	0,60 %
10 000	Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., remboursable, 3,805 %, 4 juin 2030	10 000	10 094	0,59 %
10 000	Fairfax Financial Holdings Limited, remboursable, 3,950 %, 3 mars 2031	10 021	10 084	0,59 %
10 000	Dollarama Inc., remboursable, 3,850 %, 16 décembre 2030	10 000	10 072	0,59 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
10 000	Keyera Corporation, série 9, remboursable, 3,942 %, 15 juillet 2031	10 000	10 026	0,59 %
7 000	Constellation Software Inc., remboursable, 5,158 %, 16 février 2029	9 424	9 970	0,59 %
9 000	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 2,500 %, 17 janvier 2028	8 910	8 904	0,52 %
8 828	Sienna Senior Living Inc., série F, 3,524 %, 18 décembre 2028	8 763	8 825	0,52 %
5 000	BAT Capital Corporation, 6,343 %, 2 août 2030	6 721	7 503	0,44 %
7 300	Glencore Funding LLC, remboursable, 4,000 %, 28 juillet 2031	7 233	7 327	0,43 %
7 000	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., remboursable, 4,149 %, 22 novembre 2030	6 997	7 099	0,42 %
7 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, série C, remboursable, 4,150 %, 22 avril 2031	7 000	7 044	0,42 %
7 000	Groupe WSP Global Inc., remboursable, 4,003 %, 22 janvier 2032	6 960	6 996	0,41 %
6 700	Sienna Senior Living Inc., remboursable, 4,436 %, 17 octobre 2029	6 712	6 850	0,40 %
6 800	ARC Resources Limited, 3,577 %, 17 juin 2028	6 800	6 846	0,40 %
6 700	Dollarama Inc., remboursable, 3,940 %, 25 juillet 2031	6 700	6 749	0,40 %
6 186	Advantage Energy Limited, remboursable, 5,000 %, 30 juin 2029	6 194	6 604	0,39 %
4 700	Centene Corporation, remboursable, 4,625 %, 15 décembre 2029	6 198	6 495	0,38 %
4 650	Fairfax India Holdings Corporation, remboursable, 5,000 %, 26 février 2028	5 769	6 355	0,37 %
6 434	Stantec Inc., remboursable, 2,048 %, 8 octobre 2027	6 176	6 353	0,37 %
4 389	La Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, remboursable, 1,750 %, 2 décembre 2026	5 832	6 164	0,36 %
6 000	North West Redwater Partnership, remboursable, 4,150 %, 1 ^{er} juin 2033	5 993	6 080	0,36 %
6 000	Molson Coors International LP, remboursable, 4,300 %, 8 juillet 2033	5 991	6 079	0,36 %
6 000	Groupe TMX Limitée, série E, remboursable, 3,779 %, 5 juin 2028	6 157	6 043	0,36 %
4 330	GN Bondco LLC, 9,500 %, 15 octobre 2031	5 631	5 932	0,35 %
6 720	JELD-WEN Inc., 7,000 %, 1 ^{er} septembre 2032	7 629	5 568	0,33 %
5 350	AtkinsRealis Group Inc., série 9, remboursable, 4,411 %, 15 juin 2031	5 349	5 451	0,32 %
5 357	New Found Gold Corporation, 8,750 %, 15 mai 2029	5 196	5 250	0,31 %
5 000	South Bow Canadian Infrastructure Ltd., 4,323 %, 1 ^{er} février 2030	5 000	5 094	0,30 %
3 600	BAT Capital Corporation, remboursable, 3,557 %, 15 août 2027	4 597	5 058	0,30 %
3 000	New Flyer Holdings Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} juillet 2030	4 117	4 577	0,27 %
3 429	Cogent Communications Group Inc., remboursable, 6,500 %, 1 ^{er} juillet 2032	4 142	4 383	0,26 %
4 250	ARC Resources Limited, série 6, remboursable, 4,104 %, 25 février 2033	4 183	4 319	0,25 %
4 200	Badger Infrastructure Solutions Ltd., remboursable, 5,375 %, 14 mai 2031	4 200	4 281	0,25 %
3 124	International Flavors & Fragrances Inc., remboursable, 1,832 %, 15 octobre 2027	3 516	4 280	0,25 %
3 000	BAT International Finance PLC, remboursable, 4,448 %, 16 mars 2028	3 787	4 244	0,25 %
3 355	Burford Capital Global Finance LLC, remboursable, 7,500 %, 15 juillet 2033	3 938	4 024	0,24 %
2 765	Realogy Group LLC, remboursable, 5,750 %, 15 janvier 2029	2 855	3 903	0,23 %
3 719	Dye & Durham Limited, convertible, 8,625 %, 15 avril 2029	4 607	3 702	0,22 %
2 650	Gray Media Inc., remboursable, 9,625 %, 15 juillet 2032	3 694	3 628	0,21 %
2 906	CP Atlas Buyer Inc., emprunt à terme B, 8 juillet 2030	3 763	3 627	0,21 %
2 464	SK Invictus Intermediate II SARL, remboursable, 5,000 %, 30 octobre 2029	2 674	3 422	0,20 %
2 400	Willis North America Inc., remboursable, 4,650 %, 15 juin 2027	3 129	3 408	0,20 %
2 550	Camelot US Acquisition I Company, emprunt à terme B, 31 janvier 2031	3 001	3 333	0,20 %
2 160	Anywhere Real Estate Group LLC, 9,750 %, 15 avril 2030	2 958	3 306	0,20 %
5 829	Leslie's Poolmart Inc., emprunt à terme, 9 mars 2028	5 756	3 248	0,19 %
3 240	Transcontinental Inc., remboursable, 2,280 %, 13 juillet 2026	3 209	3 239	0,19 %
1 998	Manitowoc Co Inc., remboursable, 9,250 %, 1 ^{er} octobre 2031	2 774	3 050	0,18 %
2 900	Whitecap Resources Inc., remboursable, 4,382 %, 1 ^{er} novembre 2029	2 900	2 960	0,17 %
2 000	Six Flags Entertainment Corp., remboursable, 8,625 %, 15 janvier 2032	2 746	2 924	0,17 %
2 396	Starlight Parent LLC, emprunt à terme, 16 avril 2032	3 065	2 837	0,17 %
2 205	JELD-WEN Inc., remboursable, 4,875 %, 15 décembre 2027	2 322	2 494	0,15 %
2 330	GrafTech Global Entreprises Inc., remboursable, 9,875 %, 23 décembre 2029	2 373	2 445	0,14 %
2 000	Dollarama Inc., remboursable, 1,505 %, 20 septembre 2027	1 890	1 967	0,12 %
1 700	Enbridge Inc., remboursable, 3,200 %, 8 juin 2027	1 743	1 702	0,10 %
1 178	Dye & Durham Corporation, emprunt à terme B, 11 avril 2031	1 543	1 358	0,08 %
1 300	Canadian Natural Resources Limited, remboursable, 3,420 %, 1 ^{er} décembre 2026	1 288	1 302	0,08 %
1 160	Sienna Senior Living Inc., série C, remboursable, 2,820 %, 31 mars 2027	1 151	1 158	0,07 %
1 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 6,650 %, 8 novembre 2027	1 175	1 044	0,06 %
630	Enbridge Inc., remboursable, 1,600 %, 4 octobre 2026	783	887	0,05 %
800	Ventas Canada Finance Ltd, série G, remboursable, 2,450 %, 4 janvier 2027	798	798	0,05 %
		1 240 637	1 252 348	73,71 %

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (non audité)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 30 juin 2026

Valeur nominale (\$)	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Obligations à rendement élevé				
17 000	Rogers Communications Inc., remboursable, 3,750 %, 15 avril 2029	17 209	17 095	1,01 %
5 080	The Chemours Company, remboursable, 8,000 %, 15 janvier 2033	6 789	7 302	0,43 %
5 410	Embecka Corporation, remboursable, 6,750 %, 15 février 2030	6 333	6 221	0,37 %
5 335	AutoCanada Inc., remboursable, 5,750 %, 7 février 2029	4 934	5 261	0,31 %
2 975	Adams Homes Inc., 9,250 %, 15 octobre 2028	4 011	4 362	0,26 %
3 755	Sinclair Television Group Inc., remboursable, 4,375 %, 31 décembre 2032	3 774	4 134	0,24 %
2 485	Wolverine World Wide Inc., remboursable, 4,000 %, 15 août 2029	2 632	3 323	0,20 %
1 960	Cinemark USA Inc., remboursable, 5,250 %, 15 juillet 2028	2 386	2 775	0,16 %
1 745	Forward Air Corporation, emprunt à terme, 22 septembre 2030	2 218	2 340	0,14 %
1 500	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 9,500 %, 1 ^{er} juin 2033	2 042	2 181	0,13 %
1 254	The Chemours Company, remboursable, 5,750 %, 15 novembre 2028	1 440	1 783	0,11 %
978	Emerald Expositions Holdings Inc., emprunt à terme, 23 janvier 2032	1 273	1 386	0,08 %
895	Cinemark USA Inc., emprunt à terme, 31 mai 2030	1 197	1 273	0,07 %
900	Rogers Communications Inc., taux variable, remboursable, 5,000 %, 17 décembre 2081	900	905	0,05 %
600	Owens-Brockway Glass Container Inc., remboursable, 7,375 %, 1 ^{er} juin 2032	774	818	0,05 %
840	Central Parent Inc./CDK Global Inc., remboursable, 7,250 %, 15 juin 2029	1 080	637	0,04 %
450	The Scotts Miracle-Gro Company, remboursable, 4,375 %, 1 ^{er} février 2032	450	599	0,03 %
340	Cushman & Wakefield LLC, remboursable, 6,750 %, 15 mai 2028	411	483	0,03 %
		59 853	62 878	3,71 %
Obligations d'État				
72 130	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} décembre 2048	63 667	61 638	3,63 %
60 300	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} décembre 2034	60 201	60 229	3,55 %
44 900	Gouvernement du Canada, 3,000 %, 1 ^{er} juin 2034	42 917	44 168	2,60 %
31 400	Gouvernement du Canada, 5,000 %, 1 ^{er} juin 2037	36 254	35 898	2,11 %
25 750	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	28 762	27 078	1,59 %
36 837	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 1 ^{er} décembre 2051	26 833	26 235	1,54 %
25 280	Gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} décembre 2032	23 834	24 347	1,43 %
15 000	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} juin 2036	14 543	14 842	0,87 %
11 400	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} décembre 2033	11 397	11 436	0,67 %
8 480	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	8 026	8 262	0,49 %
3 500	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} décembre 2055	2 919	2 865	0,17 %
		319 353	316 998	18,65 %
Total des titres à revenu fixe		1 619 843 \$	1 632 224 \$	96,07 %
Bons de souscription		—	196	0,01 %
Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations		(16)		
Total des placements		1 619 827 \$	1 632 420 \$	96,08 %
Contrats de change à terme (note 10)			(2 239)	(0,13) %
Autres actifs moins les passifs			68 816	4,05 %
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			1 698 997 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille de revenu mensuel EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 26 octobre 2021 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 novembre 2021.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 700, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de fournir une combinaison de génération de revenus et d'appréciation du capital à moyen et long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens de grande qualité. L'équipe de gestion du portefeuille investit dans des titres à revenu fixe canadien de grande qualité qui, selon elle, procureront un rendement par le biais de paiements d'intérêts nominaux, d'intérêts et d'une appréciation du capital, tout en se concentrant sur la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations en matière de dette par le biais du paiement d'intérêts nominaux périodiques et du remboursement du principal à l'échéance.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 18 août 2026.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers comme les titres de créance et de participation, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent également l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les *états de la situation financière* lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de l'opération. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les *états du résultat global*. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les *états du résultat global* de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les *états de la situation financière*, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)**c) Monnaie étrangère**

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les *états du résultat global*.

d) Comptabilisation des produits

Les intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des *états du résultat global*.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les *états du résultat global* représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de sorte que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les *états de la situation financière*.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les *états du résultat global*.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 30 juin 2026, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. L'International Accounting Standards Board a publié l'IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'objectif de cette nouvelle norme est d'améliorer la façon dont les informations sont communiquées dans les états financiers, en mettant l'accent sur les informations fournies dans l'état du résultat net. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les états financiers du Fonds.

4. Parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale.

Les parts de série A sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N) et de série F(N) ont les mêmes caractéristiques, mais elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. Les parts de série I sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

4. Parts rachetables (suite)

Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté dans le tableau suivant :

30 juin 2026	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	25 074 803	3 573 516	(3 492 007)	25 156 312
Série A(N)	15 678 775	1 917 837	(2 289 400)	15 307 212
Série F	88 584 821	15 952 098	(12 658 637)	91 878 282
Série F(N)	38 609 463	8 413 292	(3 939 475)	43 083 280
Série I	2 172 358	1 369 654	(132 045)	3 409 967

30 juin 2025	Solde d'ouverture	Parts émises, compte tenu des distributions réinvesties	Parts rachetées	Solde de fermeture
Série A	18 989 312	6 357 014	(2 235 035)	23 111 291
Série A(N)	12 048 095	3 700 644	(1 199 252)	14 549 487
Série F	66 055 840	18 814 087	(6 551 329)	78 318 598
Série F(N)	30 545 098	6 144 022	(3 963 127)	32 725 993
Série I	1 170 505	288 483	(28 638)	1 430 350

5. Opérations entre parties liées**a) Frais de gestion**

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour la période close le 30 juin 2026 s'est élevé à 4,8 millions de dollars (30 juin 2025 : 3,9 millions de dollars). Des frais courus impayés de néant étaient dus au gestionnaire au 30 juin 2026 (31 décembre 2025 : 0,9 million de dollars). Les frais de gestion pour les parts de série I sont négociés et payés directement par

l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Les frais de gestion sont progressifs et sont déterminés en fonction du rendement quotidien moyen jusqu'à l'échéance de l'indice obligataire universel FTSE Canada (le « taux de référence »). Les frais représentent un pourcentage de la valeur de la série et sont calculés au début de chaque trimestre de l'année civile en fonction du taux de référence du trimestre précédent. Le barème des frais de gestion est le suivant :

Niveau de frais	Taux de référence (en %)	Frais de gestion – parts des séries A/A(N) (en %)	Frais de gestion – parts des séries F/F(N) (en %)
1	<0,76	0,67	0,07
2	0,76-1,75	0,70	0,10
3	1,76-2,50	0,80	0,20
4	2,51-3,00	0,90	0,30
5	3,01-3,50	1,00	0,40
6	3,51-4,00	1,10	0,50
7	>4,00	1,20	0,60

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 30 juin 2026, les coûts répartis ont totalisé 0,2 million de dollars (30 juin 2025 : 0,1 million de dollars). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées. Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

5. Opérations entre parties liées (suite)

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les *états du résultat global*. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renonciations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

6. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes en capital de néant (15 décembre 2024 : 1,8 million de dollars) et des pertes autres qu'en capital de néant (15 décembre 2024 : néant).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2025, le Fonds avait des pertes suspendues de 0,7 million de dollars (15 décembre 2024 : 0,7 million de dollars).

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les *états de la situation financière*.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 30 juin 2026 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	1 632 224	–	1 632 224
Bons de souscription	196	–	–	196
Contrats de change à terme	–	310	–	2 078
Contrats de change à terme	–	(2 549)	–	(183)
Total	196	1 629 985	–	1 634 315

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	1 300 631	–	1 300 631
Contrats de change à terme	–	2 078	–	2 078
Contrats de change à terme	–	(183)	–	(183)
Total	–	1 302 526	–	1 302 526

Pour la période close le 30 juin 2026, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à une perte de 0,1 million de dollars (30 juin 2025 : profit de 0,3 million de dollars).

Au cours de la période close le 30 juin 2026, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux (30 juin 2025 : aucun transfert).

a) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées d'après les prix cotés obtenus de courtiers ou de services d'évaluation utilisant les cotes provenant de courtiers, les opérations déclarées ou les estimations issues de leurs modèles internes d'évaluation des prix. Les sources de prix utilisent des données observables comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2.

b) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel des contrats, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Quoique cette approche puisse sembler bien simpliste, elle apporte des clarifications essentielles sur les risques de placement véritables.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque**a) Risque de marché**

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

30 juin 2026					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	178 952	13 801	(192 110)	643	0,04 %
	178 952	13 801	(192 110)	643	0,04 %

31 décembre 2025					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Dollar américain	168 971	34 795	(172 777)	30 989	1,92 %
	168 971	34 795	(172 777)	30 989	1,92 %

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt, lorsque leur valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des titres de participation, lesquels ne portent pas intérêt. Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

30 juin 2026		Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an		145 535
De 1 à 3 ans		465 828
De 3 à 5 ans		333 313
Plus de 5 ans		687 548
		1 632 224

31 décembre 2025		Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)
Moins de 1 an		177 453
De 1 à 3 ans		276 582
De 3 à 5 ans		273 303
Plus de 5 ans		573 293
		1 300 631

Au 30 juin 2026, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,5 %, en présumant une variation équivalente de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 34,9 millions de dollars, soit 2,1 % du total de l'actif net (31 décembre 2025 : 26,4 millions de dollars, soit 1,6 % du total de l'actif net). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été établie en fonction de la durée moyenne pondérée modifiée de 4,28 ans (31 décembre 2025 : 4,06 ans) selon les titres à revenu fixe détenus au sein du Fonds. Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Le principal risque de crédit pour le Fonds réside dans ses placements en titres de créance à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de leur émetteur. Le risque de crédit maximal de ces placements correspondait à leur valeur comptable au 30 juin 2026. Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds détenait des placements dans des titres de créance ayant les notations de crédit suivantes :

	% de l'actif net	% des titres de créance
30 juin 2026		
AAA	18,67	19,48
AA	8,75	9,11
A	14,14	14,73
BBB	40,72	42,35
BB	2,55	2,68
B	2,77	2,86
CCC	1,05	1,09
Non évalués	7,42	7,70
	96,07	100,00
31 décembre 2025		
AAA	21,23	26,38
AA	3,22	4,01
A	14,64	18,19
BBB	33,67	41,85
BB	2,42	2,99
B	2,74	3,39
CCC	0,87	1,08
Non évalués	1,70	2,11
	80,49	100,00

Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié à la négociation de titres cotés en bourse. Le Fonds limite la concentration de son risque de crédit en négociant avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation. Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. La politique du Fonds en ce qui concerne la gestion des liquidités, et la démarche du gestionnaire en cette matière, consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, y compris les rachats estimés de parts, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés et des titres de créance qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégories d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	3 514	–	3 514
Charges à payer et autres créanciers	2 324	–	2 324
Contrats de change à terme	–	2 549	2 549
31 décembre 2025 (en milliers de dollars)	À vue	< 3 mois	Total
Montant à payer pour les parts rachetées	1 211	–	1 211
Charges à payer et autres créanciers	234	1 116	1 350
Contrats de change à terme	–	183	183

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

30 juin 2026					
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers de dollars)	
22 septembre 2026	69 000 \$ US	97 795 \$ CA	1,4173	310	310
20 juillet 2026	7 625 \$ US	10 386 \$ CA	1,3621	(418)	
28 juillet 2026	17 500 \$ US	23 849 \$ CA	1,3628	(937)	
4 août 2026	11 000 \$ US	14 921 \$ CA	1,3565	(654)	
15 septembre 2026	30 500 \$ US	42 565 \$ CA	1,3956	(540)	
				(2 549)	
Nombre total de contrats	5		Juste valeur nette	(2 239)	

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les *états de la situation financière*, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les *états de la situation financière*. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans les *états de la situation financière*, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » des *états de la situation financière*.

30 juin 2026 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	310	310	–	–	310
Contrats de change à terme – passifs	(2 549)	(2 549)	–	–	(2 549)

31 décembre 2025 (en milliers de dollars)					
Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière		Montant net
			Instruments financiers	Trésorerie donnée en nantissement	
Contrats de change à terme – actifs	2 078	2 078	–	–	2 078
Contrats de change à terme – passifs	(183)	(183)	–	–	(183)

11. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	31 décembre 2025 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	–
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	–

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	30 juin 2026 (en milliers de dollars)	30 juin 2025 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	–	7
Commissions des agents – CIBC Mellon	–	(2)
Produits tirés du prêt de titres	–	5

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor Ouest, bureau 700

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com/fr

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél. : 416-963-9353 ou sans frais 1-866-757-7207
